

Etat de Vaud
Madame Nuria Gorrite
Présidente de la DCERH
Pl. de la Riponne 10
1014 Lausanne

Lausanne, le 18 août 2023

Canicule et protection de la santé

Madame la Présidente de la DCERH,

Nous vous adressons le présent courrier en votre qualité de Présidente de la DCERH et, par votre intermédiaire, à l'ensemble du collège gouvernemental au sujet de mesures de protection de la santé.

Comme vous le savez et pour paraphraser les propos des météorologues nationaux, la Suisse se trouve actuellement sous un dôme de chaleur qui se traduit par des températures incroyablement élevées et difficiles à supporter.

Face à cette situation, certes exceptionnelle mais néanmoins annoncée par les professionnels de la météo, notre syndicat souhaiterait connaître les mesures de protection du personnel de l'Etat de Vaud que vous avez l'intention de mettre en place, en particulier pour celles et ceux qui doivent exercer leur activité à l'extérieur, comme par exemple pour les cantonniers.ières, afin de garantir la protection et la sécurité de ces derniers.ières.

Alors que des températures de 35 degrés avec des pics pouvant atteindre par endroits les 37 degrés sont annoncées et que cela devrait durer au moins jusqu'au jeudi 24 août, il nous semble important de mettre sur pied rapidement des moyens de protection sachant que des températures aussi extrêmes sont potentiellement dangereuses.

La situation est donc grave, urgente et nécessite des mesures ciblées et efficaces.

Sûrs que vous comprendrez la légitimité de notre démarche qui concerne la santé de l'ensemble du personnel et dans l'attente d'une prompt réponse, nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la DCERH, à l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat syndical SGFP
Fédération syndicale SUD



Aristides Pedraza



Andrea Scioli